

Éloge de Paul Souriau. Qui est Paul Souriau ?

Roger Pouivet

Paul Souriau publia *La Beauté rationnelle* en 1904¹. Il y défendait le rationalisme esthétique et une version du réalisme esthétique, à une époque où les philosophes n'en voulaient plus. C'est à tort, à mon sens, qu'ils avaient rejeté ces deux réalismes. Et pour ma part, je me suis efforcé de défendre ces deux thèses dans un livre paru en 2006, *Le Réalisme esthétique*². Avant d'expliquer en quoi consistent ces deux thèses et les raisons que Paul Souriau avait de maintenir des thèses dévaluées dans la philosophie moderne et celle de son temps, permettez-moi de préciser ce qui m'a conduit à connaître son œuvre, en particulier son livre *La beauté rationnelle*. En 2006, j'ai publié un livre intitulé *Le Réalisme esthétique*. Quelques semaines plus tard, j'ai un courrier électronique d'un lecteur. Il me demandait si je connaissais Paul Souriau, et en particulier ce livre, *La Beauté rationnelle*. Car, il précisait, ma défense du réalisme esthétique était proche des thèses de Souriau. Il serait surpris, me disait-il, que je ne m'en fus pas inspiré, surtout que Paul Souriau avait été professeur de philosophie à l'Université de Nancy, et que je l'étais aussi – dans cette université qu'en 2006 on appelait « Nancy II ». Mon honnêteté intellectuelle était poliment mise en question : je n'avais pas cité ce qui devait être ma source. J'allais immédiatement à la bibliothèque universitaire réclamer *La Beauté rationnelle* ; je trouvais un coin de table où m'asseoir et je commençais la lecture. Quelle surprise ! Les thèses que je défendais à ma façon dans *Le Réalisme esthétique* étaient exposées par Souriau. Il y avait des différences importantes sur la forme. À commencer par son style. Souriau écrit ce français des universitaires de l'époque, clair et élégant – encore imprégné de la langue des classiques. (Je ne peux pas en dire autant.) Il y a aussi des différences sur le fond parce que mon horizon philosophique est différent du sien, je suis plus inquiet que lui de proposer des arguments plutôt que des descriptions. Pour autant, mon lecteur avait raison, j'étais « souraldien » (ou « souricien », peut-être ?). Mais je l'étais à mon insu, ne l'ayant pas lu.

Je découvrais aussi que Souriau habitait à Nancy à trois cents mètres à vol d'oiseau de l'endroit où j'habite. Faut-il en conclure qu'il y a quelque chose dans l'air du côté de la rue de Metz et de la place Aimé-Morot un peu plus haut vers la rue de la Colline ? Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, cela crée une tradition nancéienne, méconnue certes, celle du réalisme esthétique. J'ajoute que Paul Souriau était membre titulaire de l'Académie de Stanislas, et c'est donc d'un confrère dont j'entreprends l'éloge.

Quelques mots encore sur la biographie de Paul Souriau. On connaît mieux aujourd'hui son fils, Étienne, qui enseigna l'esthétique à la Sorbonne, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, alors que Souriau père, né en 1852, fut, pour l'essentiel de sa carrière, professeur de philosophie à l'Université de Nancy – à une époque où, je pense, il n'y en avait qu'un seul. Notons qu'il eut aussi un autre fils philosophe, Michel, comme lui professeur à l'Université de Nancy, avant de devenir recteur de plusieurs académies. Paul meurt à Nancy en 1926.

Son œuvre philosophique, commencée par une *Théorie de l'invention*³, est presque entièrement consacrée à l'esthétique et à l'art : *L'esthétique du mouvement*⁴, le *Traité de la*

¹ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, Paris, Alcan, 1904. Il a paru dans la fameuse « Bibliothèque de Philosophie contemporaine ». Les Presses Universitaires de Rennes en proposent une réédition dans la collection « Aesthetica » (2023). Je cite Souriau dans la pagination de cette nouvelle édition.

² Roger Pouivet, *Le Réalisme esthétique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

³ Paul Souriau, *Théorie de l'invention*, Paris, Hachette, 1881.

⁴ Paul Souriau, *L'esthétique du mouvement*, Paris, Alcan, 1889.

*beauté fonctionnelle*⁵, en sont représentatifs. Il a aussi écrit dans le domaine de ce qu'on peut appeler « la morale concrète »⁶. Il est également l'auteur d'une douzaine de contes pour enfants (par exemple, *Les aventures de Mistrigri*, *La plume noire*). *La Beauté rationnelle* constitue cependant la pièce maîtresse de son œuvre philosophique – l'ouvrage le plus théorique et complet. Souriau fréquenta le monde artistique nancéien de son époque, celle de l'École de Nancy dont il fut membre du comité directeur. Souriau était très implanté et certainement bien connu dans la vie intellectuelle à Nancy. Qu'il ait pu être oublié à ce point, alors même qu'il a, en plus d'une carrière universitaire à Nancy des travaux de haute tenue dont je voudrais témoigner de l'intérêt, je crois que nous pouvons nous en désoler. Disons que si ce que je vais dire peut conduire à ce que le nom d'une rue, par exemple, lui soit attribué, il me semble que ce ne serait que justice. Et bien sûr, ma récente réédition de son livre fondamental, *La Beauté rationnelle*, est destinée à montrer que l'esthétique en France au début du XX^e siècle était de grande qualité – plus peut-être qu'elle ne le fut ensuite.

Je commencerai donc cet éloge en revenant à mon point de départ : Souriau défend essentiellement deux thèses – que, *mutatis mutandis*, dans la façon de les défendre, je fais mienne. D'abord le réalisme esthétique : les choses possèdent, réellement, des propriétés esthétiques. Affirmer sans se tromper qu'un paysage est beau, un cheval élégant, une peinture ou une œuvre musicale triste, c'est dire comment ils sont *en réalité* ; de la même façon qu'on dit, sans se tromper, qu'un paysage est montagneux, un cheval alezan, une peinture flamande, une œuvre musicale en ré majeur. Ensuite, le rationalisme esthétique : nous pouvons disposer de bonnes raisons de dire qu'une chose possède bien la propriété d'être belle. Ce n'est pas une simple affaire de sentiment ou d'émotion, mais de jugement. Un jugement esthétique est un jugement de connaissance. Nous pouvons savoir qu'une chose est belle ou qu'elle ne l'est pas.

Réalisme et rationalisme esthétiques dans le paysage de l'esthétique

À partir du XVIII^e siècle, nombre de philosophes ont jugé naïves ces deux thèses du réalisme esthétique et du rationalisme esthétique. La beauté n'aurait aucune réalité ni objectivité. Les choses ne sont belles que dans l'expérience faites d'elles, et non en elles-mêmes indépendamment de cette expérience. Ou encore, ce qui rend vrai une proposition comme « X est beau » est l'expérience que quelqu'un fait de X, mais rien qui concerne X. Paul Souriau pensait lui que certaines choses sont *réellement* belles, élégantes, laides ou répugnantes. Ce qui rend vraie une proposition comme « X est beau » serait alors comment est X. Et pour affirmer d'une chose sa beauté, il faut avoir, précise Souriau, de bonnes raisons. La compétence esthétique permet, en toute justesse et rigueur, d'attribuer des propriétés esthétiques, principalement la beauté, ou de contester cette attribution. « Quand je vois qu'une chose est belle, j'affirme qu'elle doit l'être en elle-même, et qu'elle doit l'être pour tous »⁷, dit-il.

Cependant, ce réalisme esthétique et ce rationalisme esthétique se démarquent de deux thèses qui se sont illustrées dans l'histoire de la philosophie. Premièrement, il ne défend pas la thèse que la beauté sensible témoignerait d'une beauté absolue ou métaphysique. Ce serait là un réalisme platonicien : la beauté est une propriété divine, transcendante, non sensible. Elle n'est alors pas, au sens strict, une propriété esthétique : elle n'est pas sensible. Des êtres tels que nous sommes, englués dans la matière, n'y ont pas aisément accès, en cette vie du moins. De la beauté réelle, nous n'appréhenderions que des reflets esthétiques, vagues et trompeurs. L'expérience esthétique serait une propédeutique, un pis-aller, pour la saisie purement

⁵ Paul Souriau, *Traité de la beauté fonctionnelle*, Paris, Alcan, 1910.

⁶ Par exemple, Paul Souriau, *Les Conditions du bonheur* (Paris, Colin, 1908), une défense de la morale bourgeoise et familiale.

⁷ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, *op. cit.*, p. 329.

intelligible, et donc non esthétique, de la beauté. *Le Banquet* de Platon et toute une tradition néo-platonicienne peuvent être compris comme encourageant une thèse de cette sorte.

Mais le réalisme esthétique de Souriau ne concerne pas un au-delà du monde sensible. Il défend plutôt, dans une perspective aristotélicienne, l'idée d'une sensibilité à une réalité esthétique de notre monde. Si nous comprenons bien les choses telles qu'elles sont, nous appréhendons leurs propriétés esthétiques réelles. Cette appréhension n'est pas la promesse d'une beauté intelligible.

L'autre thèse dont Souriau se démarque est l'objectivisme de l'expertise : les jugements esthétiques sont susceptibles d'être corrects, mais n'apportent cependant pas de connaissances sur ce que les choses sont. Même si les propriétés esthétiques sont subjectives, et ne sont pas dans les choses qui les ont, il serait possible de donner des raisons de leur attribution objective. C'est, me semble-t-il, la thèse de Hume, dans son célèbre essai « Sur la règle du goût » – mais certains ne seront pas d'accord avec cette interprétation de l'essai de Hume. L'objectivisme esthétique pourrait se présenter comme une thèse épistémologique mais non ontologique. Une évaluation objective, en matière de goût, du moins par des experts, serait possible. Il y a en ce sens des vérités esthétiques. Mais le critère d'acceptabilité rationnelle des jugements esthétiques n'est pas une propriété possédée par les choses elles-mêmes ; ce critère est le goût sûr des experts, à la fois bien dotés par la nature et correctement éduqués par la société.

Souriau propose un réalisme immanent plutôt que transcendant des propriétés esthétiques et un rationalisme qui n'est pourtant pas un objectivisme sans prétention ontologique. Si notre philosophe lorrain a sa place parmi les défenseurs d'« une esthétique métaphysique », c'est qu'il ne s'en laisse pas conter par ce qui en est le refus radical : le kantisme en esthétique. Souriau rejette une thèse à laquelle Kant a donné ses lettres de créance philosophique dans le § 1 de la *Critique de la faculté de juger*. Pour déterminer si quelque chose est beau ou non, nous ne rapportons pas notre représentation à l'objet, mais au sentiment de plaisir ou de peine éprouvé. Le sujet s'éprouve tel qu'il est affecté par la représentation. La formule est formidablement obscure. En quoi consiste de s'éprouver tel qu'on est affecté par sa représentation ? Malgré cette obscurité, ou à cause d'elle peut-être, dans la lignée de Kant est dite « esthétique » l'expérience d'un sujet dans la relation qu'il entretient avec lui-même. On aurait envie de dire qu'entretenir une relation avec soi-même est à peu près aussi plausible que de sérieusement se dire bonjour le matin... Mais ce qui va nous intéresser ici n'est pas de critiquer de Kant, mais plutôt de montrer comment Souriau a été insensible au charme de « l'expérience esthétique ».

Le résultat de l'affirmation étrange à laquelle se livre Kant au sujet de la relation que le sujet entretient avec lui-même dans l'expérience de la beauté, c'est que rien dans le monde n'est beau. Car « beau » n'est pas une propriété des choses, mais caractérise une certaine relation interne entre un sujet et ses propres représentations. Kant précise que cette relation n'est pas réglée par un concept. Elle consiste en un libre jeu entre nos facultés sensibles et cognitives. Ce jeu est « libre » en n'étant ni objectivable ni même énonçable dans une règle. Il n'y a pas de loi du beau ni règles esthétiques. La normativité esthétique ne concerne pas les choses. Le sujet de goût doit juger de la beauté sans recourir à une norme extérieure. Certes, il serait difficile d'être moins réaliste et objectiviste.

Sous une forme moins technique, le kantisme esthétique s'est rapidement répandu dans l'esthétique au XIX^e siècle. Au point qu'on peut être surpris que Souriau, au début du XX^e siècle, ne lui accorde que peu de crédit, et même aucun. Il n'utilise quasiment pas la notion d'expérience esthétique, si typique pourtant de l'esthétique moderne après Kant. Un réaliste est plutôt externaliste. Il pense en effet que nous ne pouvons isoler l'expérience de ce dont elle est l'expérience. L'idée qu'on puisse déterminer si une chose est belle ou non dans le cadre d'une relation entre le sujet et ses propres représentations lui paraît même absurde.

L'objet du jugement esthétique n'est pas un événement intérieur ou un sentiment, mais quelque chose qui est dans le monde. Si l'on tient à cette notion d'expérience esthétique, on n'en dira pas moins qu'elle porte vraiment sur des objets dont nous faisons l'expérience, comme n'importe quelle expérience, et non sur l'expérience traitée elle-même comme un objet.

À son époque, Souriau était confronté à une esthétique psychologique. Aujourd'hui, on parlerait plutôt d'une « esthétique expérimentale », d'une « esthétique cognitive », voire d'une « neuro-esthétique ». L'expérience esthétique y est identifiée ces derniers temps à des états ou à des processus psychologiques, voire neuronaux. Cette perspective était très présente dans l'esthétique française au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Les livres que Souriau a consacrés à l'imagination ou à la perception de la lumière sont dans cette veine. Dans *L'Histoire de l'esthétique française, 1700-1900*, Théodore Mustoxidi parle des « progrès des idées positives et scientifiques dans l'esthétique », avec Hippolyte Taine et Eugène Véron⁸. Nos actuels neuro-esthéticiens témoignent ainsi de la rémanence de cette esthétique positiviste, qu'il faut faire sans doute remonter à un très ancien matérialisme. Quoi qu'il en soit, ce projet de « naturalisation », comme on dit aujourd'hui, de l'esthétique, fut bien celui de maints philosophes au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Pour Paul Souriau cependant, que la beauté soit rationnelle signifie son irréductibilité à l'expérience vécue et aux seules causes psycho-physiologiques. Avec Souriau, même s'il s'intéresse indéniablement à la psychologie, l'esthétique est une réflexion sur nos raisons de d'affirmer la beauté d'une chose plutôt que sur les causes d'une expérience ou une réaction psycho-physiologique. Souriau n'est donc pas « expérientialiste » parce qu'il est réaliste et objectiviste. Il pense que l'identification et l'appréciation de la beauté est l'affaire de la raison, même quand elles supposent des opérations sensibles de l'âme. Il défend même ce rationalisme s'agissant de l'appréciation des couleurs⁹ – c'est dire combien il le pense fondamental. À une époque où le psychologisme – la réduction de tous les phénomènes intellectuels à des mécanismes psychologiques et relevant d'une étude par la psychologie, qui sera par la suite dite « cognitive », avant d'avoir des sciences de ce nom – était très présent, Paul Souriau propose une théorie philosophique de la vie esthétique.

La beauté réelle¹⁰

Lisons la première phrase du livre : « Je cherche ce qui est vraiment beau et digne d'être admiré ». Et il précise que la beauté donne apparemment aux objets dans lesquels nous la remarquons, un caractère d'excellence ou de supériorité¹¹. Pour qui sait les appréhender comme il convient, les apparences n'ont rien de trompeuses, mais conduisent à la beauté réelle.

Un jugement esthétique est vrai ou faux ; il est vrai si ce qui est dit beau l'est, et faux sinon. Contrairement ainsi à ce que disent nombre de philosophes modernes et contemporain. Il est possible que nous pensions beau ce qui ne l'est pas, ou que ce qui est dit beau ne le soit pas. Mais c'est justement que la vérité du jugement esthétique suppose la réalité de la beauté.

Souriau critique ce qu'il appelle « l'impressionnisme » : juger du beau par le seul effet produit sur nous. Il affirme que « si l'on admet qu'il y a une vérité esthétique ; si l'on croit que certaines choses sont réellement belles, d'autres laides ; si l'on est persuadé que lorsque plusieurs personnes jugent différemment de la beauté, les unes doivent avoir raison, les autres

⁸ Théodore Mustoxidi, *Histoire de l'esthétique française, 1700-1900*, Paris, Édouard Champion, 1920.

⁹ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle, op. cit.*, p. 244 et suivantes.

¹⁰ Je reprends ici le titre du livre d'Eddy Zemach, *La Beauté réelle* (Presses Universitaires de Rennes, 2005), une autre défense, plus récente et fort recommandable, du réalisme esthétique.

¹¹ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle, op. cit.*, p. 114-115.

tort : dans cette hypothèse, la position de l'impressionnisme est absolument insoutenable »¹². Ce qui montre aussi que, pour Souriau, les deux thèses, l'une ontologique : le réalisme esthétique, l'autre épistémologique : le rationalisme esthétique, n'en forment qu'une.

En termes contemporains, nous dirions que Souriau est « cognitiviste » (ce qui signale que le jugement de goût est cognitif, non pas qu'il repose sur les sciences cognitives). Dans le domaine du goût, l'ignorance aussi est possible : nous pouvons être incapables de reconnaître la beauté de quelque chose¹³, parce que nous n'en avons pas les moyens conceptuels. La reconnaissance de la beauté suppose alors un apprentissage cognitif qui relève de la raison.

Une épistémologie et une ontologie de la beauté concernent l'être même des choses appréhendées ou non comme belles. Il y a, dit Souriau « une beauté objective, indépendante de nos impressions personnelles »¹⁴. Au sujet des mouvements, il précise que l'habitude prise d'en juger, « non pas par de simples apparences, mais par leur qualité réelle aura sur notre goût cet excellent effet, de le rendre plus sobre »¹⁵. Pour lui, nous sommes à même de reconnaître la « grâce vraie »¹⁶. Non pas qu'elle se mette toujours en évidence, mais c'est à nous de la « discerner »¹⁷.

Le terme « cognitivisme » donne je crois un repère conceptuel pour la conception souraldienne. Mais c'est la notion de « discernement » qui est préférable, plus que celle de connaissance. Car juger esthétiquement, c'est discerner ce qui vaut esthétiquement. Il dit ainsi qu'« avant de blâmer ou de louer, il faudrait donc s'informer, se mettre au courant, acquérir dans ces questions la compétence voulue »¹⁸. Il parle du patinage – il vivait à Nancy – et étend son analyse à tous les sports. Il va jusqu'à dire qu'« en cas de conflit définitif entre la raison et le goût, c'est au goût de céder, le bon goût devant être la raison même »¹⁹.

Le goût est l'appréhension rationnelle de la beauté réelle. Qui oserait le dire encore, certes, puisqu'une grande part de l'esthétique moderne et contemporaine est allée contre cette affirmation. Ce n'en est pas moins celle de Paul Souriau.

Que devons-nous admirer ?

Outre celle du discernement, l'autre question fondamentale de l'esthétique, pour Souriau, est « Que devons-nous admirer ? »²⁰. À cet égard, « un contrôle rationnel est possible, et même obligatoire »²¹. Ce qu'il demande est ce que nous sommes en droit d'aimer. Il condamne « la thèse de l'absolu désintéressement de l'esthétique »²². La beauté, la vraie, promeut des intérêts supérieurs, nous détournant des intérêts mesquins.

Souriau affirme le lien entre beauté et moralité, mais aussi celui entre beauté et justice. À tort, toute une part de l'esthétique moderne et contemporaine a contesté et prétendu même subvertir ce lien²³. Mais pour Souriau, la beauté est d'ordre moral. On « peut exiger qu'il y ait une certaine proportion entre la valeur des objets et les sentiments qu'ils nous inspirent ». Si l'amour de la beauté nous élève, c'est en nous rendant justes dans nos appréciations. Et cela,

¹² *Ibidem*, p. 63.

¹³ Pour un avis contraire, voir Amie Thomasson, « The Ontology of Art and Knowledge in Aesthetics », *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, 2005, vol. 63, n°3, p. 221-229.

¹⁴ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, *op. cit.*, p. 317.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ *Idem*.

¹⁷ *Idem*.

¹⁸ *Ibidem*, p. 318.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ *Ibidem*, p. 137.

²¹ *Idem*.

²² *Ibidem*, p. 148.

²³ Voir Roger Pouivet, « Les vices de l'art », *Le Télémaque*, 2021/2 (n° 60).

précise Souriau, « comme s'imposent à nous les vérités évidentes »²⁴. Réalisme, rationalisme et *moralisme* sont au programme philosophique de Souriau.

Kant distinguait beauté adhérente et beauté libre. La première est réglée par une norme ; le concept de l'objet détermine comment il doit être pour être beau. La seconde correspond au libre jeu des facultés sensibles et cognitives, sans norme ni concept. C'est la beauté corrélatrice du plaisir désintéressé du sujet s'éprouvant lui-même. Souriau ne fait aucun cas de cette prétendue beauté libre. Il cite même Kant pour faire la démonstration du principe contraire : « c'est à la beauté de finalité que le sens commun, la raison et le goût lui-même s'accordent à reconnaître le maximum de valeur esthétique »²⁵. Cette « beauté de finalité » est réglée par un concept déterminant ce qui doit être. Il ne trouve pas seulement son origine dans la cause formelle de l'objet, mais dans sa cause finale. Tout le chapitre III de la quatrième partie du livre de Souriau, intitulée « La beauté d'organisation », est représentative d'un tel finalisme esthétique. Le titre du § 1 du chapitre dit l'essentiel : « Tout être est beau dans son genre quand il a sa forme normale »²⁶.

Ne pas discerner la beauté là où elle se trouve, ou bien en voir là où il n'y en a pas, est une erreur. L'expression « digne d'être admiré », dans la première phrase de *La Beauté rationnelle*, signifie que la beauté, à l'instar de la vérité, est une norme. L'admiration esthétique manifeste notre disponibilité à l'égard d'une réalité réellement admirable. Ce n'est pas parce que nous l'admirons qu'une chose est belle et bonne, mais parce qu'elle l'est que nous l'admirons. Nous sommes meilleurs en rendant cette admiration à ce qui le mérite. Pour Souriau, cela vaut même pour les couleurs : « si nous estimons à un si haut prix certaines qualités de coloration, c'est pour des raisons objectives et désintéressées, parce qu'elle nous semble correspondre à une qualité intrinsèque des choses »²⁷.

Cependant, il ne néglige ni ce qu'il appelle « la beauté sensible » ni la « beauté intellectuelle », sans toutefois les distinguer de la beauté morale. Dès lors, « l'art n'a droit à aucune licence »²⁸. Il se doit de suivre des règles à la fois esthétiques et morales. En un sens, *La Beauté rationnelle* aurait aussi pu s'intituler *Les Raisons de l'art*. Et ces raisons pour Souriau sont morales. Il n'hésite pas à poser la question de savoir si le roman français (celui de son époque, mais il ne donne pas plus de précision), pris dans son ensemble, a fait du bien ou du mal à l'âme française. Et sa réponse est, disons, hésitante.

Ethicisme esthétique

Mais les esthètes, dit Souriau, protesteront qu'on puisse ainsi juger moralement de l'art. Il leur répond en soutenant une thèse qu'on appelle aujourd'hui, à la suite de Berys Gaut, « l'éthicisme esthétique »²⁹. Voici ce que dit Souriau : « Tout ce qui manque [à une œuvre] de moralité lui manque en beauté, et la gâte d'autant, et doit la déprécier d'autant »³⁰. La moralité d'une œuvre augmente sa valeur esthétique, alors que son immoralité la diminue. Ce qui suppose d'admettre l'existence d'un contenu moral substantiel ou, pour le dire plus clairement, qu'on n'ait pas de doute sur ce qui est bien et ce qui est mal : ce n'est pas subjectif ou relatif. Le réalisme esthétique de Souriau va ainsi de pair avec un cognitivisme moral, et probablement avec un certain réalisme moral (les énoncés moraux sont rendus vrais ou faux par des faits moraux).

²⁴ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, *op. cit.*, p. 149 et 150.

²⁵ *Ibidem*, p. 161.

²⁶ *Ibidem*, p. 299.

²⁷ *Ibidem*, p. 244.

²⁸ *Ibidem*, p. 384.

²⁹ Berys Gaut, « La critique éthique de l'art », in C. Talon-Hugon (dir.), *Art et éthique, Perspectives anglo-saxonnes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

³⁰ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, *op. cit.*, p. 390.

Pour Souriau, « poser à part la question morale, comme si c'étaient des considérations d'un tout autre ordre, qui ne relèvent pas de l'esthétique, c'est un contre-sens »³¹. « On sépare deux choses qui devraient être intimement unies », dit-il, « la moralité de l'œuvre est une condition essentielle de perfection et de beauté »³².

Je renvoie au chapitre qui clôt *La Beauté rationnelle*, intitulé « L'art et la morale », en particulier à son § 3. Souriau y examine par le menu les « objections des esthètes ». Ce sont celles qu'on entend couramment : la niaiserie d'un art inquiet de moralité et une certaine beauté de la perversité morale. Il les conteste patiemment, témoignant d'une vigoureuse capacité dialectique et d'une remarquable fermeté spéculative.

On comprend alors pourquoi le beau est ce qui est digne d'être admiré. Il fait appel en nous à ce qui est le meilleur. Sa reconnaissance suppose alors, suggère Souriau, une connaturalité avec le bien. Je serais tenté de dire que vertu esthétique et vertu morale sont liées. Lui dit, mais ce n'est pas différent je crois, que « la moralité consiste, comme la beauté, dans la perfection de l'être »³³. Ce serait même une formulation encore plus thomiste que la mienne, en un sens !³⁴

C'est sans doute aussi une raison pour laquelle une esthétique comme celle de Souriau a été corps et biens perdue dans la philosophie française au XX^e siècle. Qui oserait encore dire qu'il existe des normes morales de la valeur esthétique ? La thèse de l'autonomie de l'art, en particulier à l'égard de la moralité, est presque devenue l'officielle. Quand il n'est pas défendu que l'impérieuse fonction de l'art est de mettre en question la moralité commune – l'art serait par essence subversif. Souriau dit plutôt que « le beau, c'est le bien porté à un degré tel qu'il mérite d'exciter l'admiration »³⁵.

Une tradition réaliste en esthétique ?

Paul Souriau cite peu et procède plutôt par allusion. L'inscrire dans une tradition philosophique précise et délimitée serait malaisé. Cependant, il fait référence à Antoine-Augustin Cournot³⁶ : *l'Essai sur les fondements de nos connaissances*, de 1851, plus exactement son chapitre XX, consacré aux « Idées morales et esthétiques ». Cournot dit :

« En esthétique comme en morale, la critique philosophique a essentiellement pour but d'opérer le départ entre les modifications abandonnées aux variétés individuelles ou de race, aux influences accidentelles et passagères, et le fond appartenant à la constitution normale et spécifique ; qu'elle a encore pour but, après ce départ opéré, de rechercher si les idées qui tiennent à l'état normal et à la constitution spécifique, n'ont pas leur type objectif ou leur raison d'être dans la nature même des objets extérieurs qui nous les suggèrent, ou dans des lois plus générales que celles qui ont imprimé à l'humanité sa constitution spécifique ; qu'enfin, pour tout ce travail, la critique philosophique ne peut disposer que d'inductions rationnelles, d'analogies et de probabilités de la nature.³⁷ »

Cournot va jusqu'à parler d'« une beauté intrinsèque qui subsisterait par elle-même, soit que nous fussions ou non organisés pour la sentir, comme la lumière subsisterait, quand même nous n'aurions pas d'yeux pour nous apprendre qu'elle existe³⁸ ».

³¹ *Ibidem*, p. 392.

³² *Ibidem*, p. 390.

³³ *Ibidem*, p. 506.

³⁴ Voir Roger Pouivet, *L'art et le désir de Dieu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

³⁵ Paul Souriau, *La Beauté rationnelle*, *op. cit.*, p. 394.

³⁶ *Ibidem*, p. 303.

³⁷ Antoine Augustin Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (1851), Paris, Vrin, 1975, chap. XII, § 174, p. 216-217.

³⁸ *Ibidem*, p. 218.

Souriau se situe à mon sens dans la lignée de Cournot. Je laisserai aux historiens le soin de dire dans laquelle à son tour Cournot se situe. Mais je suggère qu'elle pourrait compter La Bruyère pour lequel « il y a un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement³⁹ ».

Il existe ainsi une tradition réaliste et rationaliste en esthétique. Que s'est-il passé dans l'esthétique dans la pensée française pour que cette lignée réaliste, rationaliste et moraliste en esthétique se soit à ce point évaporée au profit d'une autre, antiréaliste, irrationaliste et amoraliste ? Je soupçonne l'influence, et je l'avoue, le mauvais effet du kantisme et de la phénoménologie. Un défenseur du réalisme est bien aise de se trouver dans une solide tradition qui semble s'acclimater plutôt bien à Nancy, où enseigne aussi, un bon siècle après Souriau, et dans la même université que lui, l'auteur de ces lignes.

³⁹ Jean de La Bruyère, *Les caractères*, « Des Ouvrages de l'esprit », § 10. (L'ouvrage date de 1688).